

ANNEXE 8 : Note explicative des travaux envisagés sur les pistes Riounet et Butières

Réalisation des tranchées

Le piquetage du réseau sera réalisé avec le Maître de l'Ouvrage, l'exploitant, le maître d'œuvre et l'entreprise afin de positionner le réseau conformément aux plans.

Dans le cas de présence de terre végétale, celle-ci sera décapée sur l'emprise des tranchées, sur une profondeur de 20 cm. Elle sera mise en dépôt à proximité immédiate de l'emprise des tranchées et sera stockée en cordon en bordure de piste, côté amont, de manière à pouvoir être réutilisée aisément ultérieurement.

Il ne sera pas admis de terrassements supplémentaires et d'atteintes au couvert végétal à l'occasion de cette mise en dépôt.

Les fouilles seront descendues à l'engin mécanique jusqu'à la profondeur de 1.70 m.

La largeur théorique de tranchée sera de 1.40 m.

Le fond de fouille sera parfaitement arasé à la pente prévue et sera purgé des cailloux de façon à offrir une surface parfaitement plane, sans parties saillantes ou creuses susceptibles de placer la conduite, le câble ou le fourreau, en porte-à-faux ou de la poinçonner.

Les déblais extraits seront réutilisés en remblais. Le premier remblai sera toujours fait manuellement avec des matériaux fins.

Après enrobage de la canalisation, les tranchées seront remblayées à l'avancement avec les déblais récupérés.

Après remblaiement, l'entreprise devra procéder au régilage de la terre végétale sur la largeur des tranchées.

Le matériau compacté sera arasé au niveau de la forme en place.

Dans la tranchée, afin d'assurer la distribution électrique de la télécommande et l'évacuation des purges, il sera fourni et mis en œuvre :

- Fourreaux et tuyaux DN 110 annelés extérieurement, lisses intérieurement et aiguillés fil nylon :
 - o 2 fourreaux pour les courants faibles (jaune)
 - o 1 fourreau pour les courants forts (rouge)
 - o 1 fourreau en réserve.
- Grillage avertisseur
- Tuyau perforé DN 100 avec chaussette en géotextile non tissé pour assurer le drainage des regards (mise en place en fond de regard)

Réseau d'eau

Les canalisations du réseau d'eau seront soudées de type sleep joint (manchette isotherme avec joint E à 2 chambres), revêtues intérieur en époxy et extérieur en polyéthylène, supportant une pression nominale 100 bars.

Après soudures, la jonction en acier entre conduite sera protégée par la mise en place de manchons thermo-rétractables.

Réseau d'air

Les réseaux air seront réalisés en tuyau PEHD PN 10 Bars assemblés par manchons thermosoudés.

Regards

Les regards neige mis en place seront en béton – Dimension minimum 1,00 x 1,00 – Hauteur minimum 1,20 m au-dessus de la génératrice supérieure du plus gros tuyau, avec échelon d'accès et rehausse éventuelle dues au déport dans le talus pour éviter les coulées de terre dans le regard.

La tranchée sera élargie au droit de chaque regard à 1.80 m.

Dans le cas de regard de sectionnement, les dimensions de celui-ci seront de 2.00 m x 2.00 m x 2,00 m ht, en béton armé.

La tranchée sera alors élargie au droit de chaque regard à 2.40 m.

L'accès aux regards sera protégé par un capot, numéroté au ras du sol en acier galvanisé à chaud, y compris dalle de réduction en béton armé si nécessaire pour les regards de vidange.

Câblage électrique

Tous les câblages assurant la liaison entre les regards (réchauffage, commande et puissance), y compris point bas, et la transmission des informations depuis les regards jusqu'au local aval du TSD Butières seront assuré par des câbles électriques de section 16mm² et des câbles multipaires.

Contenu des regards

Chaque regard comportera un hydrant d'eau et d'air motorisé modulant pour la Haute Pression ou la Basse Pression, avec purge automatique à la fermeture et permettant le branchement d'un enneigeur.

Afin de permettre le démontage de la vanne, il sera prévu, dans chaque regard sur l'eau et l'air, une vanne acier encagée à boisseaux sphérique, permettant le démontage de la vanne automatique.

Chaque regard comportera également un coffret électrique étanche pour alimenter la vanne de regard avec un disjoncteur 30 mA.

Enneigeurs de type perche

Les enneigeurs seront de type perche 10 m, possibilité de réglage de la hauteur par vis sans fin ou vérin et blocage en position (hauteur et rotation).

Des flexibles seront intégrés au socle de l'enneigeur.

Des matelas portefeuille de protection à fermeture par sangle, siglés avec le nom et le logo de station conforme à la norme NF S52105 seront installés.

Enherbement

Les tranchées, et d'une manière générales, les zones impactées, seront revégétalisées par des plants et graines d'espèces végétales locales.